



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 112924

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la situation et les moyens engagés pour la reconstruction du Liban suite au conflit qui a opposé ce pays à Israël au cours de l'été dernier et qui a endeuillé les populations libanaises civiles, chrétiennes ou musulmanes. Au Proche-Orient, le Liban arrive nettement en tête des pays en nombre de francophones et en pourcentage de population francophone. Dans le cadre des efforts déployés pour le retour à une vie normale et des aides internationales apportées en soutien à ce pays, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître quelles sont les actions qui relèvent de l'accompagnement en faveur de l'enseignement du français dans les établissements scolaires et universitaires.

Texte de la réponse

Le conflit de l'été 2006 a obligé le ministère libanais de l'éducation à retarder la rentrée scolaire et universitaire d'un mois, les écoles publiques ayant servi de centres d'accueil pour les 800 000 personnes déplacées des zones de combat. Par ailleurs, les 300 écoles publiques partiellement détruites n'ont pu reprendre les cours qu'à partir de fin novembre. Enfin, la rapidité de reconstruction des cinquante écoles publiques et privées partiellement ou totalement détruites par les bombardements, dépend souvent de l'implication financière directe d'un pays (par exemple le Qatar dans le sud du Liban) ou d'un parti (le Hezbollah pour certaines écoles privées). Malgré l'impact désastreux du conflit sur le système éducatif libanais, la majorité des actions de coopération bilatérale programmées pour la promotion de la langue française ont pu être menées à bien à deux exceptions près : annulation (en raison de la fermeture de l'aéroport) du stage de quatre-vingt-dix universitaires de l'université libanaise qui, dans le cadre d'un programme fonds de solidarité prioritaire (FSP), devait être organisé cet été en France par la chambre de commerce et d'industrie de Paris (formation au français sur objectif spécifique) ; report, à la demande du ministère libanais de l'éducation et en raison d'une rentrée scolaire tardive, des formations destinées aux enseignants des secteurs public et privé (encadrées par des formateurs venant de France) qui devaient avoir lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire. La politique en faveur du français et de la francophonie, dans sa triple dimension scolaire, universitaire et culturelle, reste plus que jamais une des priorités de notre coopération avec le Liban et représente - hors crédits de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) destinés au réseau des établissements français et hors crédits FSP - plus de 600 000 euros dans le cadre de la programmation 2007 des crédits de coopération de notre ambassade à Beyrouth. Forte des acquis du projet du FSP « Aide à la création d'un dispositif permanent de formation continue » (1,9 million d'euros) désormais géré par l'Agence française de développement et qui arrive à échéance en mars 2007, et des premiers résultats du FSP « Rénovation de l'enseignement du français et en français à l'Université libanaise » (3,25 millions d'euros sur trois ans) qui a débuté l'an dernier, la stratégie de notre ambassade en matière de promotion de la langue française sera centrée en 2007 ; dans le secteur scolaire : sur de nouveaux programmes d'action renforçant l'appui aux dispositifs d'enseignement bilingue pour toucher un plus grand nombre d'établissements. Ils se concrétiseront principalement par des stages diplômants de perfectionnement linguistique destinés aux enseignants non titulaires du préscolaire et du primaire du secteur

public (30 000 euros), par un plan de formation des quatre-vingt-treize conseillers pédagogiques du secteur public (40 000 euros) et des inspecteurs (39 000 euros) et par un plan d'appui aux vingt-deux bureaux pédagogiques de l'enseignement privé (20 000 euros). La mise en place de ces nouveaux programmes n'exclut pas le maintien des appuis traditionnellement apportés par notre ambassade à la formation continue des enseignants de français et en français du secteur public et privé (87 000 euros) et à celle des directeurs d'école (45 000 euros), à la consolidation de l'environnement francophone auprès des jeunes (ciné-clubs, théâtre scolaire francophone, chanson francophone, spectacles jeunesse...) en prenant appui sur les neuf centres culturels français au Liban et sur le réseau des conseillers pédagogiques français répartis sur l'ensemble du territoire (52 000 euros) ; dans le secteur universitaire : un nouveau programme d'action développé en collaboration avec l'agence universitaire de la francophonie visera à rénover les cursus des départements de langue et littérature françaises et de traduction pour qu'ils permettent d'accéder aux métiers adaptés aux besoins du marché libanais du travail (82 000 euros). Par ailleurs, la mise en cohérence des cursus de formation initiale des enseignants (secteur universitaire public et privé) - notamment dans le cadre du F.S.P. « Rénovation de l'enseignement du français et en français à l'université libanaise » qui disposera de crédits de paiement à hauteur de 1,2 million d'euros en 2007 - devrait assurer un renouvellement harmonieux d'un corps enseignant dont 40 % devrait partir à la retraite dans les huit prochaines années. Enfin, l'organisation à Beyrouth, à l'automne prochain, du premier congrès régional pour le monde arabe de la fédération internationale des professeurs de français devrait permettre, en confrontant les différentes expériences, d'enrichir la réflexion sur les modalités de promotion de la francophonie en contexte arabophone.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112924

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12853

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1795